



République Française
DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE MIEUSSY

CONSEIL MUNICIPAL
9 MARS 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Publication sur le site internet le 16 mars 2023

N° délibération	Objet	Décision du Conseil Municipal
2023-02-01	Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2023	Adoptée à l'unanimité
2023-02-02	Approbation d'une convention avec l'Association « Pour le logement savoyard – Agence départementale pour le logement – année 2023	Adoptée à l'unanimité
2023-02-03	Adhésion au processus de certification PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)	Adoptée à l'unanimité
2023-02-04	Approbation de conventions de mise à disposition de personnel avec l'association « Les Petits Montagnards » - Année scolaire 2022/2023	Adoptée à l'unanimité
2023-02-05	Subvention à l'association « Les Petits Montagnards » - Versement d'une avance – année 2023	Adoptée à l'unanimité
2023-02-06	Subvention à la coopérative scolaire dans le cadre d'un don au secours en montagne	Adoptée à l'unanimité
2023-02-07	Demande de branchement au réseau public d'eau potable	Adoptée à l'unanimité
2023-02-08	Approbation d'une convention de servitude avec ENEDIS – Lieu-dit « Les Rasses »	Adoptée à l'unanimité
2023-02-09	Etat d'assiette des coupes de bois en forêt communale – Programme 2023	Adoptée à l'unanimité

Fait à Mieussy, le 16 mars 2023

République Française
Département de Haute-Savoie
COMMUNE DE MIEUSSY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

☞ Séance du 9 mars 2023 ☞

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Absents excusés : 2

Pouvoirs : 2 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à GABARROU Christine - MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier)

Votants : 19

Secrétaire de séance : DUNAND Patrick

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓	
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓	
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓	
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓	
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓	
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓			
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			

DELIBÉRATION N° 2023-02-01

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fonctionnement des assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2023

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;
CONSIDÉRANT le Conseil Municipal réuni en date du 19 janvier 2023 ;

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2023, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2023.

Ainsi fait et délibéré le 9 mars 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance,



DUNAND Patrick

Le Maire,



FORESTIER Régis

République Française
Département de Haute-Savoie

COMMUNE DE MIEUSSY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

🌀 Séance du 9 mars 2023 🌀

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Absents excusés : 2

Pouvoirs : 2 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à GABARROU Christine - MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier)

Votants : 19

Secrétaire de séance : DUNAND Patrick

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓	
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓	
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓	
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓	
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓	
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓			
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			

DELIBÉRATION N° 2023-02-02

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Politique de la ville, habitat, logement - Approbation d'une convention avec l'Association « Pour le logement savoyard – Agence départementale pour le logement » – Année 2023

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en matière de demande de logement social, la Commune remplit le rôle de « Service enregistreur » des demandes alors que l'Association pour le Logement Savoyard – Agence Départementale d'Information sur le logement (PLS.ADIL 74) est chargée du service d'enregistrement des demandes conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. Monsieur le Maire présente la convention de partenariat à intervenir entre la Commune et l'association PLS.ADIL 74 qui fixe les règles d'intervention de chacune des parties et précise que la cotisation de fonctionnement s'établit à 200 euros pour l'année 2023.

Après exposé et avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ

- **APPROUVE** la convention à intervenir avec l'Association pour le Logement Savoyard – Agence Départementale d'Information sur le logement pour l'année 2023, telle qu'annexée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces afférentes à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 9 mars 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



Le Secrétaire de séance,

DUNAND Patrick



Le Maire,

FORESTIER Régis

<p>République Française Département de Haute-Savoie</p> <p>COMMUNE DE MIEUSSY</p> 	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>🌀 Séance du 9 mars 2023 🌀</p>																																																																								
<p>L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,</p>																																																																									
<p>Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 17 Absents excusés : 2 Pouvoirs : 2 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à GABARROU Christine - MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier) Votants : 19 Secrétaire de séance : DUNAND Patrick</p>																																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DUNAND Patrick</td> <td>✓</td> <td></td> <td>MOGEON Elise</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td> <td>✓</td> <td></td> <td>GILSON Nathalie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>MONTFORT Nadine</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DESEQUELLES Séverine</td> <td>✓</td> <td></td> <td>BUCHARLES Christine</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td> <td>✓</td> <td></td> <td>JEAN Cyrille</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DUVAL Peggy</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td> <td>✓</td> <td></td> <td>VERKARRE Sophie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>CUVILLIER Damien</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td> <td>✓</td> <td></td> <td>BERTHAUD Mélissa</td> <td></td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td> <td>✓</td> <td></td> <td>MAURE Nicolas</td> <td></td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓		BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓		CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓		GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓		GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓		JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓				MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			
	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent																																																																	
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓																																																																		
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓																																																																		
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓																																																																		
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓																																																																		
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓																																																																		
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓																																																																				
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓																																																																				

DELIBÉRATION N° 2023-02-03	Environnement - Adhésion au processus de certification PEFC
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	(Programme Européen des Forêts Certifiées)

RAPPORTEUR : Sophie CURDY – Adjointe au Maire

Madame CURDY expose au Conseil Municipal la nécessité pour la commune d'adhérer au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **RESPECTE** les engagements du propriétaire forestier certifié PEFC ;
- **ACCEPTE** que cette adhésion soit rendue publique ;
- **RESPECTE** les règles d'utilisation du logo PEFC, utilisation soumise à demande et obtention d'une licence de droit d'usage de la marque PEFC ;
- **S'ENGAGE** à mettre en place **les mesures correctives** qui pourraient être demandées par PEFC Auvergne-Rhône-Alpes en cas de non-conformité de des pratiques forestières de la Commune aux engagements PEFC du propriétaire ;

- **ACCEPTÉ** qu'en cas de non mise en œuvre par les soins de la Commune des mesures correctives qui pourraient lui être demandées, la Commune s'exposerait à être exclue du système de certification PEFC Auvergne-Rhône-Alpes ;
- **S'ENGAGE** à respecter les engagements PEFC relatifs à l'exploitation des bois qui seront façonnés et débardés sous la responsabilité de la commune ;
- **S'ENGAGE** à honorer la contribution à PEFC Auvergne-Rhône-Alpes ;
- **SIGNALÉ** toute modification concernant les forêts communales et sectionales engagées dans la démarche PEFC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander à l'ONF de mettre en œuvre sur les terrains relevant du régime forestier, les engagements pris par la collectivité dans le cadre de son engagement à PEFC Auvergne-Rhône-Alpes.

Ainsi fait et délibéré le 9 mars 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



Le Secrétaire de séance,

DUNAND Patrick



Le Maire,

FORESTIER Régis

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ☞ Séance du 9 mars 2023 ☞																																																																								
L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,																																																																									
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 17 Pouvoirs : 2 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à GABARROU Christine - MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier) Votants : 19 Secrétaire de séance : DUNAND Patrick																																																																									
Absents excusés : 2																																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;"></th> <th style="width: 16.5%;">Présent</th> <th style="width: 16.5%;">Absent</th> <th style="width: 33%;"></th> <th style="width: 16.5%;">Présent</th> <th style="width: 16.5%;">Absent</th> <th style="width: 33%;"></th> <th style="width: 16.5%;">Présent</th> <th style="width: 16.5%;">Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DUNAND Patrick</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>MOGEON Elise</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>GILSON Nathalie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>MONTFORT Nadine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DESEQUELLES Séverine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>BUCHARLES Christine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>JEAN Cyrille</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DUVAL Peggy</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>VERKARRE Sophie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>CUVILLIER Damien</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>BERTHAUD Mélissa</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>MAURE Nicolas</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓		BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓		CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓		GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓		GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓		JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓				MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			
	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent																																																																	
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓																																																																		
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓																																																																		
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓																																																																		
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓																																																																		
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓																																																																		
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓																																																																				
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓																																																																				

DELIBÉRATION N° 2023-02-04	Mise à disposition de personnel - Approbation de conventions de mise à disposition de personnel avec l'association « Les Petits montagnards » - Année scolaire 2022/2023
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	

RAPPORTEUR : Monsieur Xavier BOSSUT – Adjoint au Maire

Monsieur Xavier BOSSUT présente au Conseil Municipal 7 conventions de mise à disposition de personnel de l'association « Les Petits Montagnards » au profit de la Commune de MIEUSSY dans le cadre de la prise en charge des élèves sur le temps méridien et de l'organisation du restaurant scolaire, pour l'année scolaire 2022/2023, soit du 01/09/2022 au 07/07/2023.

Ces conventions prévoient la mise à disposition de 6 animateurs et d'1 agent de restauration scolaire et précisent notamment les missions et les conditions de mise à disposition.

Les missions confiées sont principalement :

- Coordination des temps méridiens,
- Animation durant les temps méridiens,
- Aide à la préparation des repas de la restauration collective,
- Participation à l'accompagnement des enfants pendant le temps de cantine,
- Entretien des locaux et du matériel de la cantine.

Des missions ponctuelles peuvent également être confiées en fonction des besoins du service dans le cadre de l'accompagnement des enfants pour le service minimum.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les 7 conventions de mise à disposition à intervenir avec l'association « Les Petits Montagnards » pour l'année scolaire 2022/2023, dans les conditions énoncées dans l'exposé ci-avant, concernant le personnel suivant :
 - Mme CLEMENT Lise
 - Mme LARROUY ARBOURAT Océane
 - M. LEFEBRE Christopher
 - M. ARTIS Frédéric
 - M. MEYNET Jordan
 - Mme BOUNOUA Sara
 - Mme FONTAINE Thyfène

Ainsi fait et délibéré le 9 mars 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



Le Secrétaire de séance,

DUNAND Patrick



Le Maire,

FORESTIER Régis

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 9 mars 2023																																																																
L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,																																																																	
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 17 Pouvoirs : 2 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à GABARROU Christine - MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier) Votants : 19 Secrétaire de séance : DUNAND Patrick																																																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Présent Absent</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Présent Absent</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Présent Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td><td style="text-align: center;">✓</td><td>DUNAND Patrick</td><td style="text-align: center;">✓</td><td>MOGEON Elise</td><td style="text-align: center;">✓</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td><td style="text-align: center;">✓</td><td>GILSON Nathalie</td><td style="text-align: center;">✓</td><td>MONTFORT Nadine</td><td style="text-align: center;">✓</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td><td style="text-align: center;">✓</td><td>DESEQUELLES Séverine</td><td style="text-align: center;">✓</td><td>BUCHARLES Christine</td><td style="text-align: center;">✓</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td><td style="text-align: center;">✓</td><td>JEAN Cyrille</td><td style="text-align: center;">✓</td><td>DUVAL Peggy</td><td style="text-align: center;">✓</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td><td style="text-align: center;">✓</td><td>VERKARRE Sophie</td><td style="text-align: center;">✓</td><td>CUVILLIER Damien</td><td style="text-align: center;">✓</td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td><td style="text-align: center;">✓</td><td>BERTHAUD Mélissa</td><td style="text-align: center;">✓</td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td><td style="text-align: center;">✓</td><td>MAURE Nicolas</td><td style="text-align: center;">✓</td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>				Présent Absent		Présent Absent		Présent Absent		FORESTIER Régis	✓	DUNAND Patrick	✓	MOGEON Elise	✓			BOSSUT Xavier	✓	GILSON Nathalie	✓	MONTFORT Nadine	✓			CURDY Sophie	✓	DESEQUELLES Séverine	✓	BUCHARLES Christine	✓			GAUDIN Jean-François	✓	JEAN Cyrille	✓	DUVAL Peggy	✓			GABARROU Christine	✓	VERKARRE Sophie	✓	CUVILLIER Damien	✓			JANCART Didier	✓	BERTHAUD Mélissa	✓					MERCIER Daniel	✓	MAURE Nicolas	✓				
		Présent Absent		Présent Absent		Présent Absent																																																											
FORESTIER Régis	✓	DUNAND Patrick	✓	MOGEON Elise	✓																																																												
BOSSUT Xavier	✓	GILSON Nathalie	✓	MONTFORT Nadine	✓																																																												
CURDY Sophie	✓	DESEQUELLES Séverine	✓	BUCHARLES Christine	✓																																																												
GAUDIN Jean-François	✓	JEAN Cyrille	✓	DUVAL Peggy	✓																																																												
GABARROU Christine	✓	VERKARRE Sophie	✓	CUVILLIER Damien	✓																																																												
JANCART Didier	✓	BERTHAUD Mélissa	✓																																																														
MERCIER Daniel	✓	MAURE Nicolas	✓																																																														

DELIBÉRATION N° 2023-02-05	Avances - Subvention à l'association « Les Petits Montagnards » -
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	Versement d'une avance – Année 2023

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente ;

VU la convention d'objectifs et de moyens intervenue entre la commune et l'association « Les Petits Montagnards » le 08/10/2018 ;

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier en date du 09/01/2023 adressé par l'association « Les Petits Montagnards » sollicitant une avance au titre de la subvention 2023 afin d'assurer le service de l'association au cours du 1^{er} trimestre.

Monsieur le Maire rappelle le montant de la subvention octroyée à l'association au titre de l'année 2022 s'élevant à la somme de 52 000 €.

Monsieur le Maire propose de fixer le montant de l'avance à 25% du montant de la subvention attribuée l'année précédente soit 13 000 €.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **ACCEPTE** de verser à l'association « Les Petits Montagnards » une avance de 13 000 € au titre de la subvention pour l'année 2023 ;
- **DIT** que les crédits nécessaires au règlement de la dépense seront inscrits au budget primitif 2023 et affectés au compte 6574 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 9 mars 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



Le Secrétaire de séance,

DUNAND Patrick



Le Maire,

FORESTIER Régis

République Française
Département de Haute-Savoie
COMMUNE DE MIEUSSY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

♬ Séance du 9 mars 2023 ♬

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Absents excusés : 2

Pouvoirs : 2 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à GABARROU Christine - MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier)

Votants : 19

Secrétaire de séance : DUNAND Patrick

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓	
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓	
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓	
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓	
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓	
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓			
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			

DELIBÉRATION N° 2023-02-06

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Subvention et secours – Subvention à la coopérative scolaire dans le cadre d'un don au secours en montagne

RAPPORTEUR : Monsieur Xavier BOSSUT – Adjoint au Maire

Dans le cadre d'un tragique décès en montagne frappant l'équipe enseignante du groupe scolaire Justinien Raymond, la commune de Mieussy souhaite s'associer à ce deuil. La famille a appelé au soutien du « Secours en Montagne » lors des funérailles.

Monsieur Xavier BOSSUT propose de s'associer à la « Coopérative scolaire de Mieussy » désireuse également de faire un don en lien avec l'association des parents d'élèves, et qui sera chargée de transmettre l'ensemble du don à la famille du défunt pour transmission à l'organisme des secours en montagne français et suisse.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **ACCEPTE** d'octroyer une subvention à la « Coopérative scolaire du groupe scolaire Justinien Raymond de Mieussy » d'un montant de 200 € au titre d'un don pour le Secours en Montagne français et suisse ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 9 mars 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



Le Secrétaire de séance,

DUNAND Patrick



Le Maire,

FORESTIER Régis

République Française
Département de Haute-Savoie

COMMUNE DE MIEUSSY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

☞ Séance du 9 mars 2023 ☞

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Absents excusés : 2

Pouvoirs : 2 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à GABARROU Christine - MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier)

Votants : 19

Secrétaire de séance : DUNAND Patrick

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓	
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓	
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓	
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓	
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓	
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓			
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			

DELIBÉRATION N° 2023-02-07	Aménagement du territoire - Demandes de branchement au réseau public d'eau potable
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	

RAPPORTEUR : Didier JANCART – Adjoint au Maire

Il est présenté au Conseil Municipal une nouvelle demande de branchement au réseau public de distribution d'eau potable.

Après exposé et avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ

- **ACCEPTÉ** la demande de branchement au réseau d'eau communal présentée par :
BALAYE Eliote – Lieu-dit « Ivoray » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce afférente à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 9 mars 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



Le Secrétaire de séance,

DUNAND Patrick



Le Maire,

FORESTIER Régis

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 🌀 Séance du 9 mars 2023 🌀																																																																
L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,																																																																	
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 17 Pouvoirs : 2 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à GABARROU Christine - MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier) Votants : 19 Secrétaire de séance : DUNAND Patrick																																																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Présent Absent</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Présent Absent</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Présent Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td>DUNAND Patrick</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td>MOGEON Elise</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td></td><td></td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td>GILSON Nathalie</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td>MONTFORT Nadine</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td></td><td></td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td>DESEQUELLES Séverine</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td>BUCHARLES Christine</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td></td><td></td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td>JEAN Cyrille</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td>DUVAL Peggy</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td></td><td></td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td>VERKARRE Sophie</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td>CUVILLIER Damien</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td></td><td></td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td>BERTHAUD Mélissa</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td></td><td></td> <td></td><td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td>MAURE Nicolas</td><td style="text-align: center;">✓</td> <td></td><td></td> <td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>				Présent Absent		Présent Absent		Présent Absent		FORESTIER Régis	✓	DUNAND Patrick	✓	MOGEON Elise	✓			BOSSUT Xavier	✓	GILSON Nathalie	✓	MONTFORT Nadine	✓			CURDY Sophie	✓	DESEQUELLES Séverine	✓	BUCHARLES Christine	✓			GAUDIN Jean-François	✓	JEAN Cyrille	✓	DUVAL Peggy	✓			GABARROU Christine	✓	VERKARRE Sophie	✓	CUVILLIER Damien	✓			JANCART Didier	✓	BERTHAUD Mélissa	✓					MERCIER Daniel	✓	MAURE Nicolas	✓				
		Présent Absent		Présent Absent		Présent Absent																																																											
FORESTIER Régis	✓	DUNAND Patrick	✓	MOGEON Elise	✓																																																												
BOSSUT Xavier	✓	GILSON Nathalie	✓	MONTFORT Nadine	✓																																																												
CURDY Sophie	✓	DESEQUELLES Séverine	✓	BUCHARLES Christine	✓																																																												
GAUDIN Jean-François	✓	JEAN Cyrille	✓	DUVAL Peggy	✓																																																												
GABARROU Christine	✓	VERKARRE Sophie	✓	CUVILLIER Damien	✓																																																												
JANCART Didier	✓	BERTHAUD Mélissa	✓																																																														
MERCIER Daniel	✓	MAURE Nicolas	✓																																																														

DELIBÉRATION N° 2023-02-08	Aménagement du territoire – Approbation d'une convention de servitude avec ENEDIS – Lieu-dit « Les Rasses »
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	

RAPPORTEUR : Jean GAUDIN – Adjoint au Maire

Dans le cadre d'un raccordement au réseau électrique, ENEDIS envisage des travaux dont une partie des emprises se trouve sur la propriété communale suivante :

COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	Lieu-dit
MIEUSSY	F	2232	Impasse des Rasses

La servitude s'établira sur une bande de 0,40 mètres de largeur et concernera une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 16 mètres ainsi que ses accessoires.

Monsieur GAUDIN présente la convention de servitude à intervenir et précise que cette dernière sera consentie à titre gratuit.

Après exposé et avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ

- **ACCEPTE** la convention de servitude à intervenir avec ENEDIS sur la parcelle communale cadastrée section F sous le n° 2232, tel que précisé dans l'exposé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes les pièces afférentes à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 9 mars 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



Le Secrétaire de séance,

DUNAND Patrick



Le Maire,

FORESTIER Régis

<p>République Française Département de Haute-Savoie</p> <p>COMMUNE DE MIEUSSY</p> 	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>☞ Séance du 9 mars 2023 ☞</p> <p>L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,</p>																																																																								
<p>Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 17 Pouvoirs : 2 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à GABARROU Christine - MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier) Votants : 19 Secrétaire de séance : DUNAND Patrick</p>																																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Présent</th> <th style="text-align: center;">Absent</th> <th></th> <th style="text-align: center;">Présent</th> <th style="text-align: center;">Absent</th> <th></th> <th style="text-align: center;">Présent</th> <th style="text-align: center;">Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DUNAND Patrick</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>MOGEON Elise</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>GILSON Nathalie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>MONTFORT Nadine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DESEQUELLES Séverine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>BUCHARLES Christine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>JEAN Cyrille</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DUVAL Peggy</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>VERKARRE Sophie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>CUVILLIER Damien</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>BERTHAUD Mélissa</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>MAURE Nicolas</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓		BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓		CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓		GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓		GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓		JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓				MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			
	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent																																																																	
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓																																																																		
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓																																																																		
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓																																																																		
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓																																																																		
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓																																																																		
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓																																																																				
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓																																																																				

DELIBÉRATION N° 2023-02-09	Environnement - Etat d'assiette des coupes de bois en forêt communale – Programme 2023
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	

RAPPORTEUR : Madame Sophie CURDY – Adjointe au Maire

Madame CURDY donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier du directeur de l'Office National des Forêts Savoie Mont-Blanc, concernant les coupes à asséoir en 2023 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2023 présenté ci-après ;
- **PRÉCISE** que pour les coupes inscrites, la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation ;
- **INFORME** le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après ;
- **DONNE** tous pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à la présente délibération.

ETAT D'ASSIETTE 2023 :**Proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2023**

Forêt de : MIEUSSY

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation				
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance
10	IRR	368	4	2021	2023	Desserte à valider				<input checked="" type="checkbox"/>		
19	IRR	120	3	2023	2023					<input checked="" type="checkbox"/>		
34	IRR	120	2	2023	2023	Travaux de piste à réaliser				<input checked="" type="checkbox"/>		

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR Irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération

(2) non fixée = coupe prévue à l'aménagement sans année fixée

(3) Proposition de l'ONF : SUPP. proposition de suppression ; voir le technicien ONF pour précisions sur les motifs de report ou suppression

(4) A indiquer si différente de celle de l'ONF et à justifier dans la délibération. Si volonté de supprimer le passage en coupe, mettre "suppression"

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

Mode de commercialisation en contrat de bois façonné à la mesure

Pour les coupes inscrites et commercialisées de gré à gré dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement, en bois façonné et à la mesure, l'ONF pourra procéder à leur mise en vente dans le cadre du dispositif de vente en lots groupés (dites "ventes groupées"), conformément aux articles L214-7, L214-8, D214-22 et D214-23 du Code Forestier.

Pour ces cas, le propriétaire mettra ses bois à disposition de l'ONF sur pied ou façonnés. Si ces bois sont mis à disposition de l'ONF sur pied, l'ONF est maître d'ouvrage des travaux nécessaires à leur exploitation. Dans ce cas, une convention de mise à disposition spécifique dite de "Vente et exploitation groupée" sera rédigée.

Par ailleurs, dans le but de permettre l'approvisionnements des scieurs locaux, la commune s'engage pour une durée de 3 ans à commercialiser une partie du volume inscrit à l'état d'assiette annuel dans le cadre de ventes en contrat de bois façonné à la mesure.

Ainsi fait et délibéré le 9 mars 2023,

Et ont signé au registre les membres présents.



Le Secrétaire de séance,

DUNAND Patrick



Le Maire,

FORESTIER Régis

République Française
Département de Haute-Savoie
COMMUNE DE MIEUSSY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

☞ Séance du 9 mars 2023 ☞

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Absents excusés : 2

Pouvoirs : 2 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à GABARROU Christine - MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier)

Votants : 19

Secrétaire de séance : DUNAND Patrick

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓	
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓	
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓	
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓	
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓	
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓			
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			

DELIBÉRATION N° 2023-02-07

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Aménagement du territoire - Demandes de branchement au réseau public d'eau potable

RAPPORTEUR : Didier JANCART – Adjoint au Maire

Il est présenté au Conseil Municipal une nouvelle demande de branchement au réseau public de distribution d'eau potable.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **ACCEPTÉ** la demande de branchement au réseau d'eau communal présentée par :
BALAYE Eliote – Lieu-dit « Ivoray » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce afférente à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 9 mars 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



Le Secrétaire de séance,

DUNAND Patrick



Le Maire,

FORESTIER Régis